

Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

IBM Watson Content Hub

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/slab.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

1. Logiciels-services IBM

Les offres de Logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM Watson Content Hub – Base
- IBM Watson Content Hub – Base – Asset Storage Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Base – Data Transfer Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Base – Additional Asset Storage
- IBM Watson Content Hub – Base – Additional Data Transfer
- IBM Watson Content Hub – Standard
- IBM Watson Content Hub – Standard – Asset Storage Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Standard – Data Transfer Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Standard – Additional Asset Storage
- IBM Watson Content Hub – Standard – Additional Data Transfer
- IBM Watson Content Hub – Plus
- IBM Watson Content Hub – Plus – Asset Storage Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Plus – Data Transfer Pay Per Use
- IBM Watson Content Hub – Plus SLA
- IBM Watson Content Hub – Plus – Additional Asset Storage
- IBM Watson Content Hub – Plus – Additional Data Transfer

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction d'un des paramètres de calcul des frais suivants, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Une **Instance** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Une Instance correspond à un accès à une configuration spécifique du Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Instance du Logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.
- b. Un **Gigaoctet** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Un Gigaoctet correspond à deux (2) octets de données à la puissance trente (30), soit 1 073 741 824 octets. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de Gigaoctets traités par le Logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

3.1 Frais mensuels partiels

IBM peut imposer des frais mensuels partiels, calculés au prorata, comme spécifié dans le Document transactionnel.

3.2 Frais payables à l'utilisation

Si l'utilisation réelle que fait le Client des allocations de stockage des biens et de transfert des données incluses avec l'abonnement au Logiciel-service IBM au cours de la période de mesure excède la limite prévue par l'autorisation d'utilisation, le Client devra payer des frais d'utilisation excédentaire, payables à l'utilisation, au tarif indiqué dans le Document transactionnel.

4. Période d'abonnement et options de renouvellement

La période d'abonnement qui s'applique au Logiciel-service IBM commence à la date à laquelle IBM avise le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, comme documenté dans le Document transactionnel.

L'Autorisation d'utilisation indiquera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle automatiquement, correspond à une utilisation continue ou se termine à la fin de la Période d'abonnement.

Dans le cas d'un renouvellement automatique, l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvellera automatiquement pour la Période d'abonnement spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation, à moins que le Client n'avise IBM par écrit de sa décision de ne pas renouveler l'abonnement, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de la Période d'abonnement.

S'il s'agit d'une utilisation continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être disponible pour le Client, sur une base mensuelle, jusqu'à ce que ce dernier transmette à IBM un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours indiquant sa décision de mettre fin à l'abonnement. Le Logiciel-service IBM demeurera disponible jusqu'à la fin du mois civil qui suit cette période de quatre-vingt-dix (90) jours.

5. Assistance technique

L'assistance technique pour le Logiciel-service IBM est fournie par téléphone, sur des forums en ligne et par l'entremise d'un système en ligne de signalement de problèmes. IBM mettra en disponibilité le guide d'assistance pour les Logiciels-services IBM («IBM Software as a Service Support Handbook») qui fournit les coordonnées pour obtenir de l'assistance technique ainsi que d'autres informations et processus à cet égard. L'assistance technique est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte.

6. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM

6.1 Modalités générales

Le Client convient qu'IBM peut rendre public le fait que le Client est abonné au Logiciel-service IBM, dans une publicité ou une communication pour la mise en marché.

6.2 Témoins

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service IBM, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et sous-traitants) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin d'obtenir des statistiques d'utilisation et de l'information sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Ce dernier confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de leurs sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM acquiescera aux demandes des employés et des entrepreneurs du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

6.3 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

6.4 Utilisation des données

IBM peut : (a) compiler des données groupées et des données sommaires liées à l'utilisation du Logiciel-service IBM Watson Content Hub par le Client (à l'exception de l'information d'identification personnelle); et (b) préparer des rapports, des études, des analyses et d'autres œuvres résultant de la compilation et de l'analyse (collectivement appelés les «Données compilées»). IBM conserve tous les droits de propriété sur les Données compilées.

En outre, IBM peut utiliser les données et le contenu du Client aux fins de recherche, de test et de développement à l'interne, dans un environnement hors production, à la condition qu'elle retire d'abord les champs de données qui contiennent l'identité du Client, et le Client peut choisir de ne pas autoriser l'utilisation de ses données ou de son contenu à de telles fins dans un environnement hors production. Pour ce faire, il lui suffit de communiquer avec le service d'assistance technique.

Appendice A

1. Description du Logiciel-service IBM

Le Logiciel-service IBM Watson Content Hub est une solution infonuagique de gestion de contenu qui permet aux utilisateurs de secteurs d'activité de stocker et de gérer du contenu Web et des biens connexes tels que des images, des documents et des vidéos. Il offre un riche ensemble d'API permettant aux clients d'accéder à leurs installations, ainsi qu'une interface utilisateur d'affaires conviviale sur tablette, permettant de gérer du contenu et des biens.

1.1 IBM Watson Content Hub – Base

Cette offre de Logiciel-service IBM permet au Client de stocker jusqu'à 10 000 éléments de contenu, sous réserve des allocations de stockage des biens et de transfert des données suivantes :

- Stockage des biens – 10 Go
- Transfert des données – 100 Go

Stockage des biens – Capacité de stockage totale en Go requise pour l'ensemble du contenu et des biens gérés à même le Logiciel-service IBM.

Transfert des données – Capacité de transfert totale en Go utilisée par les applications qui demandent au Logiciel-service IBM de transmettre du contenu ou des biens publiés.

1.1.1 IBM Watson Content Hub – Base – Asset Storage Pay Per Use

Ce service offre une capacité de stockage des biens supplémentaire, par incréments de 10 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de stockage des biens supplémentaire à laquelle il a droit.

1.1.2 IBM Watson Content Hub – Base – Data Transfer Pay Per Use

Ce service offre une capacité de transfert des données supplémentaire, par incréments de 100 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de transfert des données supplémentaire à laquelle il a droit.

1.2 Offres facultatives et supplémentaires pour le Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Base

1.2.1 IBM Watson Content Hub – Base – Additional Asset Storage

Cette option augmente, par incréments de 10 Go, l'allocation de stockage des biens du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Base.

1.2.2 IBM Watson Content Hub – Base – Additional Data Transfer

Cette option augmente, par incréments de 100 Go, l'allocation de transfert des données du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Base.

1.3 IBM Watson Content Hub – Standard

Cette offre de Logiciel-service IBM permet au Client de stocker jusqu'à 100 000 éléments de contenu, sous réserve des allocations de stockage des biens et de transfert des données suivantes :

- Stockage des biens – 25 Go
- Transfert des données – 250 Go

1.3.1 IBM Watson Content Hub – Standard – Asset Storage Pay Per Use

Ce service offre une capacité de stockage des biens supplémentaire, par incréments de 10 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de stockage des biens supplémentaire à laquelle il a droit.

1.3.2 IBM Watson Content Hub – Standard – Data Transfer Pay Per Use

Ce service offre une capacité de transfert des données supplémentaire, par incréments de 100 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de transfert des données supplémentaire à laquelle il a droit.

1.4 Offres facultatives et supplémentaires pour le Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Standard

1.4.1 IBM Watson Content Hub – Standard – Additional Asset Storage

Cette option augmente, par incréments de 10 Go, l'allocation de stockage des biens du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Standard.

1.4.2 IBM Watson Content Hub – Standard – Additional Data Transfer

Cette option augmente, par incréments de 100 Go, l'allocation de transfert des données du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Standard.

1.5 IBM Watson Content Hub – Plus

Cette offre de Logiciel-service IBM fournit au Client les allocations de stockage des biens et de transfert des données suivantes :

- Stockage des biens – 50 Go
- Transfert des données – 500 Go

1.5.1 IBM Watson Content Hub – Plus – Asset Storage Pay Per Use

Ce service offre une capacité de stockage des biens supplémentaire, par incréments de 10 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de stockage des biens supplémentaire à laquelle il a droit.

1.5.2 IBM Watson Content Hub – Plus – Data Transfer Pay Per Use

Ce service offre une capacité de transfert des données supplémentaire, par incréments de 100 Go payables à l'utilisation, lorsque le Client dépasse la capacité de transfert des données supplémentaire à laquelle il a droit.

1.6 Offres facultatives et supplémentaires pour le Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Plus

1.6.1 IBM Watson Content Hub – Plus – Additional Asset Storage

Cette option augmente, par incréments de 10 Go, l'allocation de stockage des biens du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Plus.

1.6.2 IBM Watson Content Hub – Plus – Additional Data Transfer

Cette option augmente, par incréments de 100 Go, l'allocation de transfert des données du Client au-delà de celle qui est incluse avec l'abonnement au Logiciel-service IBM Watson Content Hub – Plus.

2. Renseignements personnels et contenu réglementé

Ce Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour répondre à des exigences de sécurité spécifiques relativement au contenu réglementé, comme les renseignements personnels ou les renseignements personnels sensibles. Il incombe au Client de déterminer si ce Logiciel-service IBM répond à ses besoins en ce qui a trait au type de contenu qu'il utilise en lien avec le Logiciel-service IBM.

Appendice B

L'Entente de niveau de service sur la disponibilité qui suit s'applique au Logiciel-service IBM comme spécifié dans le Document transactionnel du Client. Cette entente ne constitue pas une garantie. Elle est offerte uniquement au Client et s'applique seulement aux environnements de production.

1. Crédits pour la disponibilité

Le Client doit ouvrir un dossier d'assistance de Gravité 1 au centre d'assistance technique IBM. Ce dossier doit être ouvert dans les vingt-quatre (24) heures après qu'il a pris connaissance pour la première fois qu'un événement a eu une incidence sur la disponibilité du Logiciel-service IBM. Le Client doit fournir une assistance raisonnable à IBM pour diagnostiquer tout problème et trouver une solution.

Le Client doit soumettre sa Réclamation pour le non-respect de l'Entente de niveau de service dans les trois (3) jours ouvrables qui suivent la fin du Mois de la période contractuelle pertinent. La compensation offerte pour une réclamation valide aux termes de cette Entente de niveau de service se fera sous la forme d'un crédit qui s'appliquera à une facture ultérieure pour le Logiciel-service IBM. Ce crédit sera établi en fonction de la durée pendant laquelle le traitement du système de création et de diffusion de contenu pour le Logiciel-service IBM n'a pas été disponible («Temps d'arrêt»).

Le Temps d'arrêt se mesure à partir du moment où le Client signale l'événement, jusqu'à ce que le Logiciel-service IBM soit restauré. Cette période n'inclut pas le temps d'interruption associé à une maintenance périodique ou annoncée, à des causes sur lesquelles IBM n'a aucun pouvoir, à des problèmes avec le contenu, la technologie, les conceptions ou les instructions du Client ou d'un tiers, aux configurations de système et aux plateformes qui ne sont pas prises en charge ou aux autres erreurs du Client, à un incident de sécurité causé par le Client ou à des tests de sécurité effectués par le Client. IBM accordera la compensation la plus élevée qui s'applique en se fondant sur la disponibilité cumulée du Logiciel-service IBM au cours de chaque Mois de la période contractuelle, comme indiqué dans le tableau ci-après. La compensation totale au cours d'un mois quelconque de la période contractuelle ne peut excéder dix pour cent (10 %) du douzième (1/12^e) des frais annuels pour le Logiciel-service IBM.

2. Niveaux de service

Disponibilité du Logiciel-service IBM au cours d'un Mois de la période contractuelle

Disponibilité au cours d'un Mois de la période contractuelle	Compensation (Pourcentage des frais d'abonnement mensuels* pour un Mois de la période contractuelle visé par une Réclamation)
< 99,9 %	2 %
<99 %	5 %
< 98 %	10 %

* Si le Client a acheté le Logiciel-service IBM auprès d'un Partenaire commercial IBM, les frais d'abonnement mensuels seront alors calculés d'après le prix courant pour le Logiciel-service IBM en vigueur au cours du Mois de la période contractuelle faisant l'objet d'une Réclamation, auquel s'appliquera un escompte de cinquante pour cent (50 %). IBM accordera directement la remise au Client.

Le taux de disponibilité est calculé comme suit : (a) le nombre total de minutes dans un Mois de la période contractuelle, moins (b) le nombre total de minutes de Temps d'arrêt dans ce même mois, divisé par (c) le nombre total de minutes dans ce même mois. La fraction obtenue est ensuite exprimée sous la forme d'un pourcentage.

Exemple : Temps d'arrêt total de soixante (60) minutes au cours d'un mois de la période contractuelle

43 200 (nombre total de minutes dans un Mois de la période contractuelle comptant 30 jours)	
- 60 minutes de Temps d'arrêt	
= 43 140 minutes	
<hr/>	
43 200 minutes au total	
	= Crédit pour la disponibilité de 2 % pour un taux de disponibilité de 99,8 % au cours du mois de la période contractuelle